Nations Unies S/2020/681



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 juillet 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 10 juillet 2020, adressée au Secrétaire général et aux représentantes et représentants permanents des pays membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil de sécurité a mené à bien la procédure de vote sur le projet de résolution portant la cote S/2020/667, qui a été présenté par l'Allemagne et la Belgique, dans le cadre de la question intitulée « la situation au Moyen-Orient ». Le vote s'est déroulé selon la procédure énoncée dans la lettre datée du 27 mars 2020 adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil (S/2020/253), procédure qui a été arrêtée en raison de la situation exceptionnelle résultant de la pandémie de COVID-19.

La Directrice de la Division des affaires du Conseil de sécurité a reçu des lettres des 15 membres du Conseil communiquant la position de leur pays sur le projet de résolution. Le résultat du vote est le suivant :

Ont voté pour :

Afrique du Sud, Allemagne, Belgique, Estonie, États-Unis d'Amérique, France, Indonésie, Niger, République dominicaine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Tunisie et Viet Nam.

Ont voté contre :

Chine et Fédération de Russie.

Se sont abstenus :

Néant.

Le projet de résolution a recueilli 13 voix pour et deux voix contre (la Chine et la Fédération de Russie), sans abstention. Des membres permanents du Conseil ayant voté contre, il n'a pas été adopté.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Christoph **Heusgen**



20-09349 (F) 140720 140720

